



Procès-verbal du conseil d'école du 16 mars 2015



M. Gallais ouvre à 17h le deuxième Conseil d'École de l'année scolaire 2014-2015 en souhaitant la bienvenue à tout le monde.

1. Installation du conseil

M. Gallais rappelle la composition de cette instance évoquée lors du premier conseil. Nous reconduisons cette année le mode de fonctionnement traditionnel du conseil d'école au LFP malgré les préconisations de la circulaire de l'AEFE qui prévoit des élections des représentants et 15 sièges par collège. Nous ferons un bilan en fin d'année lors du dernier conseil d'école de l'année pour décider de son éventuelle reconduction pour l'année 2015-2016.

Le Conseil de ce jour se compose des personnes suivantes :

Direction de l'établissement

- M. Jean-François GALLAIS, Directeur des classes primaires, président du Conseil
- M. Christophe LABORDE, Chef d'établissement (absent - excusé)
- M. Benoît CHEMINAL, Directeur administratif et financier (absent - excusé)

Représentants des enseignants

- Mme Perrine SEEDRE (PSA) (absente – Remplacée par Mme Crystal Telecky)
- M. Thomas PERRIN (MSA)
- Mme Thérèse SEGUIN (GSB)
- Mme Florence MERCERON (CPB) (absente)
- Mme Elisabeth BUTLER (CE1C) (absente - excusée)
- Mme Laurence FAYEN (CE2A) (absente – excusée)
- Mme Annie-Claude BOUHERET (CM1A)
- M. Johan TIRLEMONT (CM2A)

Représentants des parents

- Mme Stéphanie MALCOTTI (PSA-CE2A) Problème à soulever
- M. Erwan VARNA (MSA)
- Mme Magdalena HERELOVA (GSB) (absente)
- Mme Boba WATSON (CPB) (absente)
- Mme Vanessa LABARDIN (CM1A)
- Mme Jemilya RAIMBAULT (CM2A)

A noter : il n'y a pas de représentant pour le CE1C.

Ordre du jour

Il est décidé de suivre l'ordre du jour prévu, à savoir :

- 1 Installation du conseil.
- 2 Actions pédagogiques.
- 3 Organisation de l'école : fonctionnement général, règlement scolaire.
- 4 Questions diverses.

Procès-verbal

Avant d'aborder les différents points à l'ordre du jour, M. Gallais demande s'il y a des remarques concernant le procès-verbal du dernier Conseil d'École qui a eu lieu le 13 novembre 2014. Personne n'intervenant, celui-ci est adopté.

Mme Labardin est chargée de compléter le compte rendu de ce Conseil d'École à partir des notes de M. Gallais pour établir le procès-verbal.

2. Actions pédagogiques - Suivi du projet d'établissement

Le projet d'école s'intègre au projet d'établissement. L'objectif est de gagner en cohérence et de travailler sur la continuité des apprentissages. On en tient compte quand on décide d'engager des dépenses.

Conseil des enfants

Il s'est réuni quatre fois depuis le début de l'année. Il est présidé par M. Vallin. Il s'agit à la fois de suivre les projets et d'en lancer des nouveaux. Les thèmes de travail ont donc été les suivants :

- Suivi des projets :
 - o Adoption de la reformulation des règles de vie.
 - o Renouvellement du matériel de jeu pour la cour.
 - o Suivi du parrainage d'Anneta, un enfant du Ghana.
- Nouveaux projets :
 - o Elaboration d'un concours de dessin pour décorer la cantine.
 - o Propositions pour la réalisation d'un projet de peinture sur un mur du patio.

Il est possible de consulter le compte rendu du conseil des enfants, des actions engagées... sur le panneau d'affichage du conseil des enfants dans l'entrée du couloir des classes primaires.

Semaine des maths

Les classes élémentaires participent à la semaine des mathématiques organisées par l'équipe des professeurs de mathématiques.

Les actions qui concernent les élèves du primaire :

- Une exposition consacrée au "Nombre d'or" avec des activités en lien (livrets fournis).
- Une salle de jeux mathématiques : la salle 12 est transformée en « salle de jeux ». Des mallettes contenant des jeux et permettant des manipulations avec les élèves sont installées. Les élèves du niveau CP au niveau 4^{ème} s'y rendent avec leur professeur.
- Rallye mathématiques : la manche 3 du Rallye mathématiques de la zone ZECO aura lieu durant cette semaine pour les classes de cycle 3 et de sixième du LFP.

Journée des sciences

Une journée à thème sera organisée le vendredi 29 mai pour les classes de cycle 3. Chaque classe présentera un projet aux autres classes. La matinée prendra la forme d'ateliers tournants de présentation (avec manipulations et questionnaires), l'après-midi sera articulée autour d'un défi scientifique.

Ambassadeurs en herbe

Créé par le Service pédagogique de l'AEFE et placé sous le parrainage de l'UNESCO, « Ambassadeurs en herbe » est un tournoi oratoire mondial qui met en œuvre, de l'école primaire au lycée, des compétences de plurilinguisme et de médiation linguistique et culturelle autour de problématiques internationales actuelles.

Les joutes oratoires se font en français et dans la ou en une des langue(s) du pays d'accueil. Elles sont accompagnées de synthèses en anglais. Elles concernent les classes de CM2, 3^{ème} et 2^{nde}.

C'est la deuxième participation du LFP. Les élèves sélectionnés sont volontaires ; ils doivent parler le français, l'anglais et la langue du pays.

La classe de CM2A y participe. Après des débats en classe et une « finale établissement », un élève a été sélectionné pour faire partie de l'équipe de cinq élèves qui représentera le lycée lors de la finale régionale qui aura lieu le 25 mars 2015 à La Haye.

Certifications en langue

Les dates des certifications en langue pour les élèves de CM2 ont été fixées :

- La certification DELF (niveau) aura lieu le 13 avril. Elle concerne les élèves qui n'ont pas la nationalité française et qui ne sont pas francophones à la base. Le coût est pris en charge par le lycée.
- La certification en anglais du British Council (Flyers et Movers niveau A1) aura lieu le 13 mai pour les familles qui le souhaitent. Le coût de 1200 CZK est pris en charge par les familles.

EMILE en Anglais dans les classes de cycle 3 (Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère)

Depuis le début de l'année un professeur d'anglais, Mme Delestras intervient dans les classes en anglais sur des projets disciplinaires fixés avec les professeurs. L'idée est de proposer un renforcement de la langue en situation d'apprentissage non linguistique. Trois heures sont dévolues dans son emploi du temps pour cela. Ce projet devrait se renforcer peu à peu dans les classes francophones dans les années qui viennent.

Les thèmes qui ont déjà étaient abordés sont les suivants :

Premier trimestre :

- Géographie en CE2A sur le thème de la ville.
- Art en CE2B autour du projet sur Madlenka de Peter Sis.
- Art et histoire des arts en CM2A autour du cubisme et des styles de peinture des 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

Deuxième trimestre :

- Sciences en CE2B sur le thème des animaux.
- Arts en CM2A autour de techniques de dessin.
- Sciences en CM2B autour du projet cabane (voir APP vannerie).

Suivi des Actions Pédagogiques Pilotes

« La vannerie sauvage : une harmonie avec notre milieu proche (forêts, jardins). Tressage d'objets utilitaires et décoratifs à partir de rejets de végétaux. »

M. Pierron organise une semaine sur le thème de la vannerie sauvage du 20 au 25 mars avec un intervenant professionnel, Bernard Bertrand, écrivain paysan. Toute la semaine est organisée autour de ce thème avec, parmi les actions, la confection d'objets utilitaires ou décoratifs à partir de rejets de végétaux collectés en forêt, ou dans notre environnement proche. Sa classe (CM2A) ainsi que la classe de MS-GS et les lycéens option arts sont concernés.

L'AEFE finance ce projet à hauteur de 2000 Euros. Le lycée a aussi participé pour l'achat de livres.

« Eveil à l'image animée : Faire du cinéma comme un explorateur curieux et un bricoleur passionné. »

Cette APP recouvre deux projets :

- Durant les mois de janvier et de février, les élèves de CE2A de Mme Fayen ont créé un film d'animation encadrés par des professionnels du cinéma. Ils ont tout d'abord inventé les différents scénarios. Puis ils ont élaboré les décors. Enfin, grâce à la manipulation de nombreux outils numériques, ils ont mis en scène leur travail. La « sortie » du film est prévue au mois d'avril 2015 sur le site du LfP.

- La classe de CM1A de Mme Bouheret travaille sur un projet cinéma tout au long de l'année sur le thème de la science-fiction. Les élèves préparent le film en découvrant des techniques faisant des lectures et des recherches. Des sorties ont été organisées au musées Kampa et K. Zeman en appui à ce projet. Le tournage du film sera mené par un professionnel, Laurent Bergers pendant une semaine banalisée en avril du 11 au 17 avril (intervention d'un ingénieur du son et d'un graphiste 3D aussi prévues).

L'AEFE finance ce projet à hauteur de 2000 Euros. Le lycée a aussi participé pour la postproduction (500 euros).

Projets numériques

Deux projets sont en cours d'élaboration et devraient démarrer ce trimestre :

- Tablettes en maternelle : équipement de l'équipe enseignante pour développer des projets autour de la langue orale (blogs, albums échos).
- Ressources pour les langues : la rubrique du site internet du lycée sera transformée dans les semaines qui viennent pour proposer aux parents des liens et des fichiers sur le thème de l'apprentissage des langues étrangères. Il s'agit d'aider les familles qui ne maîtrisent pas l'une des langues à accéder à des ressources et à les inciter à accompagner leur enfant dans l'apprentissage des langues. Nous travaillons sur les trois langues français, tchèque et anglais. Un courriel sera envoyé à toutes les familles lorsque cela sera en ligne.

Littérature jeunesse

Le lycée s'est associé au projet de la librairie Amadito qui fait venir en République Tchèque l'écrivain de littérature jeunesse Susie Morgenstern. Trois classes volontaires (CE1A, CM2A et CM2B) rencontreront l'auteur au mois de juin pour un entretien ou un atelier d'écriture (en fonction du projet de chaque classe).

Sorties réalisées

CE1A	24-nov	Atelier de céramique
CM1A	28-nov	Exposition à Kampa
CM1A	12-déc	Musée Karel Zeman
GS et CP	1-5 déc	Centre de connaissance de la nature (Noël)
CE2A	18-déc	Exposition à Kampa
CE2B	21-janv	Visite du mini-zoo
CE1C - CE1B	2 fév - 5 fév	Atelier à la librairie Amadito
PSA-B, MS/GS	16-févr	Colline de Petrin (funiculaire)
CE2B	12-mars	Laboratoire d'archéologie Prague 8

3- Organisation scolaire

Effectifs et organisation pédagogique de la rentrée

Evolution des effectifs depuis la rentrée : 12 départs pour 24 arrivées.

Effectif actuel : 454 élèves pour 20 classes, soit une moyenne de 22,7 élèves par classes.

Equipement

Une commande pour l'équipement des coins jeux des classes maternelles a été effectuée en mars. Cela représente un investissement de 7000 euros.

Chaque classe maternelle sera bientôt dotée aussi d'une tablette. Cela permettra de développer le projet numérique en maternelle : développement des ressources numériques et des blogs.

Règlement intérieur

Nous engageons aujourd'hui la réflexion collective pour faire évoluer et remettre au goût du jour notre règlement.

Il y aura à partir de l'an prochain deux règlements intérieurs bien séparés, un pour le primaire, l'autre pour le secondaire.

Nous intégrerons donc dans le règlement primaire une partie des dispositions communes de l'actuel règlement, notamment la partie « relation école-famille ».

Le préambule de l'actuel règlement sera repris.

Ce règlement ne comprend pas de parties sur les inscriptions et l'aspect financier qui font l'objet de règlements distincts.

Nous étudions aujourd'hui les propositions. Les parents ont été sollicités mais n'ont émis aucune suggestion.

Ajouts proposés dans l'actuel règlement :

- 1.2 Fréquentation de l'école élémentaire :
 - o Présentation des APC (Activités Pédagogique Complémentaires).
 - o Explicites des régimes possibles pour le temps du repas.
- 1.3 Sorties pendant le temps scolaire : ajout pour les sorties régulières accordées après entretien par le directeur.
- 1.4 Retards : le respect des horaires primordial ; avertissement aux familles en cas de retards répétés.
- 2.2 Dispositions particulières :
 - o Réécriture des sanctions pour insister sur leur caractère éducatif. 3 niveaux d'intervention à l'école : réprimandes, isolement momentané sous surveillance, privation partielle de la récréation.
 - o Au-delà dialogue avec la famille puis réunion de l'équipe éducative en cas de difficultés graves.
- 3 Santé, ajouts de plusieurs parties :
 - o Un paragraphe sur l'accueil des élèves handicapés et les procédures d'admission.
 - o Un paragraphe sur la collation en maternelle et sur le goûter en général.
- 3 Sécurité, ajouts de plusieurs parties :
 - o Un paragraphe sur les procédures d'évacuation.
 - o Un paragraphe sur la circulation dans les locaux des personnes étrangères au service.
 - o Un paragraphe sur les objets dangereux et interdits (parapluie, accessoires) ou déconseillés (jouets).
- 4.2 Accueil des élèves :
 - o Réflexion sur l'heure de fin d'accueil des élèves à la maternelle.
 - o Horaires de l'école (à disposition sur Internet ou au secrétariat).
- 4.3 Remise des élèves aux familles : une phrase sur le transfert de responsabilité.
- Création d'une cinquième partie dans ce règlement pour évoquer la liaison école-famille (anciennement dans les dispositions communes) avec notamment :
 - o Un paragraphe sur les modalités de communication parents-professeurs.
 - o La question du mail : la question d'une charte à joindre au règlement est posée. Il est finalement décidé qu'une phrase générale sera inscrite dans le règlement autour de la bonne conduite à avoir dans l'utilisation des courriels.

Faut-il inclure des chartes de bonnes conduites à ce règlement ? Après discussion il est décidé de travailler sur des chartes mais de ne pas les adjoindre au règlement scolaire. Elles seraient mises en ligne sur le site Internet du lycée.

Deux thèmes sont évoqués :

- Une charte de l'utilisation du courrier électronique : présentation d'un document de travail. Le principe d'existence de cette charte sera voté lors du prochain conseil. L'ensemble des parents

représentants seront sondés par courrier électronique. Des modifications sont possibles d'ici au prochain conseil.

- Une charte-guide pour les parents par rapport aux incidents à l'école évoqués par les enfants. Il faudra y réfléchir. Une première proposition sera faite au prochain conseil pour travailler sur du concret.

Un projet final de règlement sera présenté au troisième conseil d'école et soumis à validation au dernier conseil d'établissement de l'année pour entériner les changements. Une version élève sera produite pour l'école élémentaire. La forme reste à définir.

Vote du conseil d'école pour avis : favorable à l'unanimité.

4- Questions diverses

Aucune question diverse n'a été posée pour ce conseil d'école.

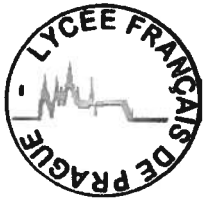
A 19h15, M. Gallais clôt ce conseil d'école en remerciant les parents et les professeurs de leur présence.

Le président de séance
M. Jean-François Gallais
Directeur de l'école

Le secrétaire de séance
Mme Vanessa Labardin
Parent



A blue ink signature of Mme Vanessa Labardin.



Charte de l'utilisation du courrier électronique

Cette charte concerne tous les utilisateurs d'e-mails de la communauté éducative du lycée français de Prague.
Elle est jointe au règlement scolaire de l'établissement.

1. Utilisez le mail avec parcimonie

Limitier les e-mails envoyés en communiquant pertinemment et en utilisant les moyens de communication les plus adaptés par rapport au contexte. Dans les échanges entre parents et professeurs, l'utilisation du cahier de liaison et les rencontres sur rendez-vous sont souvent plus pertinentes.

Envoyer des e-mails en prenant en compte la manière dont vos interlocuteurs vont les traiter pour faciliter leur exploitation.

2. Prenez garde aux envois en nombre

Si vous devez envoyer un e-mail à un nombre important de destinataires, placez les adresses dans le champ copie cachée (Bcc: ou Cci:). De cette façon, chaque destinataire n'aura pas connaissance de la liste des destinataires.

En particulier, évitez de participer à la circulation des chaînes.

3. Sélectionnez les bons destinataires

Le courriel doit être adressé à la ou aux personne(s) concernée(s). Placez en copie conforme (Cc:) les personnes devant être simplement tenues informées. Si cette pratique est bien mise en œuvre, les destinataires en copie ne devront pas avoir à répondre au courriel mais seulement en faire la lecture.

4. Soignez vos messages

« Tournez 7 fois la langue dans votre bouche avant d'écrire » : Un e-mail, ça s'écrit vite, ça part vite, ça arrive vite, et ça peut faire beaucoup de dégâts. Relisez les courriers sensibles plutôt deux fois qu'une. Ne répondez pas immédiatement aux messages qui vous énervent et quoi qu'il en soit, évitez les attaques personnelles. Une règle voudrait que vous n'écriviez pas dans un mail ce que vous ne pourriez pas dire en face à la personne concernée.

Même si le ton d'un e-mail est moins formel que celui d'une lettre écrite, efforcez-vous de respecter les règles d'orthographe et de grammaire. N'oubliez pas non plus la politesse.

Évitez les mots tout en majuscules : l'utilisation des majuscules dans les courriels équivaut à CRIER. Mieux vaut donc éviter d'écrire des mots complets en majuscules.

Évitez les informations confidentielles.

5. Réfléchissez à deux fois avant de transférer un e-mail

Vous vous apprêtez à faire suivre un e-mail. Mais avez-vous la permission de l'expéditeur du message ? Car divulguer à un tiers le contenu d'une conversation privée peut être dommageable...